

Yaoundé, le 07 SEPT 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Directeurs Généraux des Impôts et des Douanes informent les contribuables que suite aux analyses comparatives menées conjointement dans leurs systèmes informatiques (Douanes/Impôts), il ressort que de nombreux contribuables ne sont pas répertoriés dans le fichier des contribuables actifs de la Direction Générale des Impôts alors qu'ils restent opérationnels dans le système informatique de la Direction Générale des Douanes.

Afin de corriger cette situation, les contribuables concernés dont la liste est publiée sur les sites web (Douanes : www.douanes.cm ; Impôts : www.impots.cm ; Guichet Unique : www.guichetunique.cmet CNCC : www.cncc.cm) sont priés de prendre attache avec les services compétents de la Direction Générale des Impôts afin de régulariser leur situation avant le **15 septembre 2017**, délai de rigueur, faute de quoi ils seront suspendus de toutes les opérations douanières.

Les Directeurs Généraux précisent que dorénavant, seuls les contribuables reconnus actifs dans les services des impôts feront l'objet d'une activation en douane.

Le Directeur Général des Impôts



Mohamed Moustafa Fatioing

Le Directeur Général des Douanes



HONGOD Edwin NUVAGA